

- [Dépêches](#)
- [À Propos d'AMA](#)

[« Art Basel Miami Beach 2012 : une nouvelle édition réussie
Nouveau site Internet pour la Frick Collection »](#)

Revirement dans la bataille autour de l'oeuvre de Zao Wou-Ki

Publié le 11 décembre 2012.

Tweeter

Paris, le 11 décembre 2012, Art Media Agency (AMA).

Depuis le déménagement de l'artiste Zao Wou-Ki — âgé de 92 ans et très malade — en Suisse et sa mise sous tutelle par sa femme, une véritable bataille judiciaire et familiale a lieu autour de l'oeuvre de l'artiste.

Alors qu'en mai dernier un juge parisien s'était prononcé incompetent pour décider d'une mise sous tutelle, une nouvelle décision de la cour d'appel de Paris proclame que la justice française est compétente pour se prononcer, en dépit de son déménagement en Suisse. Le recours à la justice suisse par Françoise Marquet, femme de l'artiste, est alors jugé frauduleux. En effet, le tribunal suisse a permis la mise sous tutelle de Zao Wou-Ki alors qu'une procédure était déjà en cours en France. Pour la cour d'appel de Paris, la justice suisse est allée à l'encontre des droits de l'artiste, de la famille, mais surtout du fils de Zao Wou-Ki qui s'opposait formellement au départ de son père.

En effet, dans cette affaire les deux parties à s'opposer sont la femme de l'artiste Françoise Marquet et son fils, Jia-Ling Zhao. Ce dernier accuse sa belle-mère de vouloir « mettre la main sur une oeuvre inestimable ». Il affirme par ailleurs être complètement exclu de la gestion de la fondation créée en l'honneur de son père par Mme Marquet, en Suisse. De son côté, Mme Marquet rapporte que le déplacement de son mari en Suisse a été réalisé en raison de ses problèmes de santé et aucunement pour des raisons financières — les toiles de Zao Wou-Ki atteignent régulièrement les 2,5 millions de dollars aux enchères.

Françoise Marquet va sans doute introduire un pourvoi en cassation contre la décision de la cour d'appel. Quant à Jia-Ling Zhao, il a déposé fin novembre une plainte pour abus de faiblesse et de faux, usage de faux et abus de confiance.

Tags : [France](#), [Paris](#), [procès](#), [Suisse](#), [Zao Wou-Ki](#).



[« Art Basel Miami Beach 2012 : une nouvelle édition réussie
Nouveau site Internet pour la Frick Collection »](#)

Entrez votre recherche

Rechercher »